



Bulletin éducation



Editorial

Pour la plupart des gens, la mondialisation est un phénomène purement économique, dont les médias débattent et analysent presque chaque jour les effets réels ou imaginaires. Mais la mondialisation ne se borne pas aux ressources, à l'industrie et au commerce: elle est tout aussi agissante dans nos systèmes culturels, politiques et sociaux.

La mondialisation suppose une convergence des schémas de production et de consommation qui aboutit à une homogénéisation. Or, cette question présente manifestement deux aspects: l'harmonisation et l'adoption de normes communes sont perçues comme positives pour autant qu'elles rendent possibles et soutiennent la diversité et la pluralité, mais si elles commencent à rimer avec homogénéisation, elles prennent une allure menaçante, ce qui vaut au moins autant pour l'apprentissage et le savoir.

La tendance à l'uniformisation, l'imposition de marques mondiales et de styles de vie mondiaux, voilà à quoi s'arrêtent beaucoup d'opposants à la mondialisation. Leur opposition va des efforts constructifs pour faire apparaître la mondialisation comme un moyen, non une fin, à la condamnation d'emblée et au refus de reconnaître l'interconnexion croissante entre les êtres et les lieux.

Dans ces conditions, comment le Conseil de l'Europe et sa Direction de l'Éducation traitent-ils de la modernisation et du renouvellement sans succomber aux scénarios simplistes d'un marché mondial du savoir¹? Les 20 et 21 novembre 2007, la Division de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Direction a organisé une conférence sur le thème «Les nouveaux défis pour l'enseignement supérieur européen: gérer la complexité d'une société mondialisée», au cours de laquelle le Comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé son nouveau projet pour 2008-2010: L'université entre humanisme et marché: vers une redéfinition

1. Peter Scott, Recteur adjoint de la Kingston University, «Can European Higher Education meet global challenges?» (L'enseignement supérieur européen est-il en mesure de relever les défis mondiaux?); contribution à la Conférence.



Conférence des ministres arabes de l'enseignement supérieur organisée par l'ALECSO, Université Zayed (Dubai), du 3 au 6 novembre 2007

De gauche à droite: S.A. Shaikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, Premier Ministre des EAU, S.E. Shaikh Nahyan bin Mubarak Al Nahyan, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et Président de l'Université Zayed et M. Gabriele Mazza, Directeur de l'Éducation, Conseil de l'Europe.



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Sommaire

	pages
Editorial	1 et 2
«Apprendre et enseigner la diversité des histoires et l'histoire de la diversité», Strasbourg, 18-19 juin)	3
Enseigner la diversité culturelle à travers l'histoire: les activités du Conseil de l'Europe en Russie en 2007	4 et 5
Favoriser le dialogue interculturel par l'éducation	5
Education à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme	6
Le Conseil de l'Europe coorganise un symposium sur «Les universités, la culture démocratique et les droits de l'homme»	6
Conférence du CELV 2007: mise en place de réseaux pour les professionnels en langues à Graz, en Autriche	7
CDESR – une plateforme pour construire, en Europe, une société du savoir reposant sur les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe	8 et 9
Le Conseil de l'Europe coordonne les travaux sur les cadres des qualifications	10
Education des enfants roms en Europe «Vers une éducation de qualité pour les enfants roms: la transition entre l'éducation préscolaire et primaire» Réunion d'experts Conseil de l'Europe/UNESCO	11 et 12
Flash info	12, 13 et 14
Livres en bref	15
Calendrier des événements	15 et 16
Comment nous contacter	16

de ses valeurs et fonctions pour le 21^e siècle (voir page 13). Ce projet a justement pour but de faire pièce à une insistance exagérée sur les avantages économiques dans la quête d'une société fondée sur le savoir d'ici 2010. Le Conseil de l'Europe a un rôle spécifique à jouer pour que ses valeurs fondamentales – droits de l'homme, démocratie et primauté du droit – soient respectées et placées au cœur de la réforme. Loin d'entraîner un immobilisme conservateur, cela rappellera au contraire à la société qu'elle est perpétuellement en mouvement, que toute réalisation est suivie d'une nouvelle gageure et qu'il n'existe pas d'«astuces miraculeuses». La culture démocratique est à définir et redéfinir, à construire et reconstruire par chaque nouvelle génération.

Chaque département de la Direction de l'Éducation a son rôle à jouer pour relever ce défi. L'enseignement des langues est un outil servant à réaliser l'inclusion sociale, à instaurer la compréhension interculturelle et à maintenir la diversité linguistique. Le nouveau projet relatif aux «langues scolaires» (c'est-à-dire la ou les langues dans lesquelles on enseigne aux enfants à l'école) aidera à identifier les impératifs minimaux auxquels il doit être satisfait à plusieurs stades-clés de l'enseignement pour que les enfants puissent avoir tous les mêmes chances d'accéder au programme scolaire, ce qui est leur droit (page 13). Le but du projet portant sur «l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire» est d'améliorer le dialogue interculturel et la cohésion sociale en entreprenant de traiter l'image de l'autre à l'école dans une perspective multiple, instaurant ainsi le respect de l'autre et la tolérance par l'enseignement de l'histoire (page 3). Dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique, on aide les États membres à élaborer des politiques et des pratiques pédagogiques fondées sur les valeurs et les normes du Conseil de l'Europe afin de favoriser la culture démocratique, les droits de l'homme, la cohésion sociale et la compréhension interculturelle. De la sorte, chaque activité vient en complément des autres et participe d'un tout cohérent.

L'Europe n'est cependant pas seule à chercher des moyens de diriger la société nouvelle qui s'achemine vers l'adoption de normes plus élevées en matière de démocratie et de citoyenneté, et la Direction de l'Éducation contribue activement à promouvoir les valeurs démocratiques de notre Organisation dans d'autres parties du monde. La Conférence des ministres arabes de l'enseignement supérieur sur l'«Internationalisation de l'enseignement supérieur: identité arabe et nécessité du changement», que l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) a tenue à l'Université Zayed (Dubai) du 3 au 6 novembre 2007 a permis de comparer les innovations destinées à suivre l'évolution de la société. La Direction se tient régulièrement en contact aussi avec des institutions éducationnelles d'autres continents qui partagent ses valeurs et ses objectifs.

Mais la Direction de l'Éducation a d'autres projets pour l'avenir. Dans la prochaine édition du Bulletin Éducation, nous espérons pouvoir rendre compte, d'une part de la création à Oslo d'un Centre européen de ressources sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et à l'éducation interculturelle, qui soutiendra les activités pertinentes du Conseil de l'Europe en matière d'éducation, d'autre part des plans relatifs à la mise au point d'une formation pédagogique initiale, en cours d'emploi et permanente.

La force de la Direction réside dans la cohérence et la continuité, ainsi que dans sa capacité d'anticiper tout en prêtant une attention constante aux objectifs prioritaires du Conseil de l'Europe; en somme, dans le renouvellement dynamique joint à la stabilité des intentions: «L'art du progrès consiste à préserver l'ordre dans le changement et le changement dans l'ordre»².

Gabriele Mazza

2. Alfred North Whitehead, mathématicien et philosophe, 1861-1947.

«Apprendre et enseigner la diversité des histoires et l'histoire de la diversité», Strasbourg, 18-19 juin

Comment enseigne-t-on et apprend-on l'histoire dans une société multiculturelle et de plus en plus consciente de sa diversité?

C'est la question centrale à laquelle le projet «L'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire» lancé par le Comité de l'éducation en 2006 tente de répondre. Plus particulièrement, comment tenir compte de la diversité des histoires dans des sociétés de plus en plus complexes. L'histoire de la diversité, qui n'est pas un phénomène nouveau, peut-elle contribuer à aborder des questions parfois difficiles ou sensibles avec un esprit ouvert au respect de l'autre et à la tolérance?

Le séminaire qui a eu lieu au mois de juin a réuni une trentaine d'experts représentant non seulement le monde de l'école mais aussi les autres acteurs de l'apprentissage de l'histoire que sont les médias, les musées, les secteurs extrascolaire ou non formel et l'action culturelle.

Un premier échange de vue a permis de mettre en évidence que si toutes les sociétés européennes connaissent une grande diversité culturelle, les formes concrètes de celle-ci sur le terrain étaient souvent peu comparables et demandaient dès lors des stratégies bien adaptées à leur contexte, à l'histoire et aux histoires liées au territoire, aux rencontres interculturelles dans un passé même lointain, aux mouvements récents de populations, aux transformations du tissu social et aux sensibilités propres aux situations particulières.

La suite des travaux a été consacrée à la discussion d'expériences concrètes dans le cadre scolaires proprement dit, y compris s'agissant des objectifs et du contenu des livres scolaires. Ils ont permis de constater l'actualité des principes fondamentaux mis en évidence dans la recommandation du Comité

des Ministres sur l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle adoptée en 2001, plus particulièrement le recours à une pédagogie active, la prise en compte de la multiplicité des perspectives et le développement de l'esprit de recherche et d'analyse, des capacités de jugement et de critique ouverte au dialogue et à la tolérance à l'égard de points de vue différents.

L'expérience de plusieurs musées européens a permis de montrer combien, au delà de leur rôle traditionnel, ceux-ci pouvaient, en synergie avec l'enseignement formel, contribuer à la sensibilisation à la diversité des histoires, au respect de l'image de l'autre et à l'apprentissage des faits historiques proprement dits.

L'intérêt d'une approche transversale a encore été confirmé lors de la présentation d'activités non formelles, artistiques, d'expositions ou d'événements initiés dans le cadre d'actions culturelles.

L'un des constats le plus significatif a été le rôle important que peuvent jouer des initiatives locales pour la sensibilisation et la connaissance de l'autre et de son, ou de ses histoires. C'est en particulier au niveau local que les synergies entre l'ensemble des partenaires peuvent le plus facilement être réunies autour d'un projet commun bien coordonné.

Enfin le rôle complexe des médias a fait l'objet de discussions approfondies. Leur apport ne peut aujourd'hui être ignoré, la flexibilité des nouvelles techniques de communication ou d'accès aux données peuvent être essentiels dans la recherche et la critique des sources. Néanmoins les contraintes auxquelles ils sont soumis, la difficulté de garantir la qualité et l'honnêteté des informations, les dangers de manipulation demandent qu'un effort particulier soit

fait afin d'équiper les futurs citoyens des compétences d'analyses critiques, de recherches multiperspectives et de réflexion autonome tenant compte d'avis différents.

Comment concilier l'introduction d'une dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire et la prise en compte de la diversité culturelle, concepts souvent considérés comme contradictoires sinon même antagonistes? Après une discussion à partir de la conception de la dimension européenne telle qu'elle s'est esquissée au cours des 15 dernières années dans le cadre de divers projets du Conseil de l'Europe, l'on est convenu que, loin de s'opposer au développement de la dimension européenne, la diversité est toujours apparue comme intrinsèquement constitutive de celle-ci. En sensibilisant à l'une on renforce l'autre.

Enfin, les experts ont souligné l'intérêt de poursuivre les travaux de formation des enseignants d'histoire en les élargissant à la formation de l'ensemble des acteurs afin non seulement de les sensibiliser et de développer des stratégies et des langages communs mais aussi pour apprendre à travailler ensemble.

Les conclusions de ce séminaire jointes à celles émises lors du séminaire sur l'image du monde musulman, qui a eu lieu en octobre 2006, ont été prises en compte dans la préparation du symposium sur le thème «Apprendre l'histoire pour comprendre et vivre la diversité culturelle aujourd'hui», qui a eu lieu à Strasbourg les 29 et 30 octobre 2007.



Contact:

Jean-Pierre Titz
jean-pierre.titz@coe.int

Enseigner la diversité culturelle à travers l'histoire: les activités du Conseil de l'Europe en Russie en 2007

En 2007, le Conseil de l'Europe, en coopération avec son principal partenaire en Fédération de Russie, le ministère de l'Éducation et de la Science, a organisé un séminaire intitulé «Enseigner la diversité culturelle à travers l'histoire: situation actuelle, enjeux et développements futurs» (Moscou, avril 2007), suivi d'un autre, intitulé «L'utilisation des sources dans l'enseignement de la diversité culturelle à travers l'histoire» (Iochkar-Ola, République des Maris, juillet 2007). Ces deux séminaires n'auraient pu être organisés sans l'assistance pratique considérable apportée par le Centre «Practic» de formation et de consultance (Moscou) et le ministère de l'Éducation de la République des Maris.

l'Europe pour la République tchétchène, des professeurs d'histoire tchétchènes ont pu participer à ces séminaires, ce qui, pour eux, n'était pas seulement une occasion de s'informer sur les aspects méthodologiques, mais aussi un moyen de favoriser leur intégration dans l'espace éducatif de l'ensemble de la Russie.

Ces séminaires ont été conçus comme le prolongement du programme conjoint Russie VIII et visaient donc, en premier lieu, à promouvoir la diversité culturelle à travers l'enseignement de l'histoire, sur la base des lignes directrices pour l'intégration des mécanismes du dialogue interculturel, élaborées par un groupe d'experts russes et européens.

élèves à acquérir des aptitudes telles que l'ouverture d'esprit et le respect de traditions culturelles différentes. Une attention particulière a été portée aux activités extracurriculaires. Des programmes éducatifs interactifs présentés par le Musée des Arts décoratifs de Moscou montrent comment les musées peuvent aider les établissements scolaires à promouvoir la diversité culturelle.

Afin d'expérimenter l'utilisation de méthodes interactives dans l'enseignement de la diversité culturelle, il a été décidé que les ateliers organisés à Iochkar-Ola seraient animés par des équipes mixtes composées de formateurs d'enseignants ayant l'expérience et d'experts européens invités par le Conseil de l'Europe. L'un des résultats a été l'élaboration de plans de cours montrant comment la diversité culturelle peut être abordée dans le cadre des programmes scolaires existants. Les réponses au questionnaire distribué pendant le séminaire montrent que la plupart des participants sont prêts à mettre en pratique l'expérience acquise dans leur travail de tous les jours.

Dans les discussions relatives aux problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien, les enseignants ont tout particulièrement mentionné les éléments suivants: la domination, dans l'enseignement de l'histoire, de concepts axés sur les différences entre les cultures plutôt que sur les interactions entre celles-ci, la simplification des mécanismes du dialogue interculturel, le manque de supports pédagogiques qui les aideraient à intégrer à leur enseignement des informations relatives à la diversité culturelle et le manque d'informations sur les compétences que doivent avoir les enseignants pour travailler dans un contexte multiculturel. Parmi les actions proposées figurent la création d'un site



Les participants au séminaire. République des Maris, juillet 2007

Ces deux manifestations ont réuni une centaine d'enseignants d'histoire venus de quinze régions de Russie. Outre la présence de fonctionnaires ministériels, de formateurs d'enseignants et d'enseignants d'histoire, on a relevé, pour la première fois, la participation d'enseignants venus de zones rurales. Grâce aux fonds supplémentaires du programme de coopération du Conseil de

Les deux séminaires étaient axés sur la pratique et les discussions ont porté sur des sujets d'une actualité brûlante, notamment la manière de traiter les migrations dans l'enseignement de l'histoire. Les participants ont fait valoir que la notion de diversité culturelle ne doit pas être envisagée uniquement sous l'angle des faits, mais aussi sous celui des valeurs, afin d'aider les



Leçon interactive sur la diversité culturelle au Musée des Arts décoratifs de Moscou, avril 2007

web russe général contenant des exemples de bonnes pratiques, l'organisation de colloques sur l'intégration des mécanismes

du dialogue interculturel dans les systèmes de formation initiale et continue des enseignants et la production d'un

document sur les compétences nécessaires aux enseignants pour travailler dans un environnement multiculturel.

Ces manifestations montrent que les décideurs et les enseignants d'histoire de la Fédération de Russie considèrent le Conseil de l'Europe comme un partenaire essentiel pour les prochaines étapes de ce processus d'intégration.



Contact:

Tatiana Milko
tatiana.milko@coe.int

Favoriser le dialogue interculturel par l'éducation

«Encourager une culture des droits de l'homme en Ukraine et dans le Caucase du Sud»: tel est le titre d'un Programme conjoint de coopération entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe spécialement destiné à aider l'Ukraine, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie à mieux prendre conscience, par le biais de l'éducation, des normes européennes en matière de droits de l'homme et à les appliquer.

Ce projet entend principalement apporter une assistance aux pays bénéficiaires pour leur permettre d'élaborer des lignes directrices en matière d'éducation interculturelle et d'éducation aux droits de l'homme. Le Conseil de l'Europe est ainsi chargé de fournir à chacun des pays concernés des services d'experts pour mettre au point de nouveaux plans d'action.

Les quatre pays en question partagent l'idée que l'éducation, et en particulier le dialogue interculturel engagé par le biais de l'éducation, constitue l'un des outils les plus efficaces qui soit pour résoudre les problèmes liés à la diversité et aux interactions entre différentes cultures et différentes religions. L'initiative répond en cela à une aggravation générale des tensions sur les questions religieuses et culturelles, qui résulte de la mondialisation.



Conférence de lancement à Tbilisi, 28 et 29 juin 2007

Le programme a été lancé le 5 décembre 2006. A l'issue d'un certain nombre d'activités menées durant la phase initiale du projet, une grande enquête a été réalisée afin d'identifier les points qu'il convenait de traiter et sur lesquels il fallait mettre davantage l'accent lors de la phase principale de mise en œuvre. Une Conférence régionale de lancement a été organisée à Tbilissi les 28 et 29 juin 2007 pour examiner les premiers résultats de cette enquête dans les quatre pays.

La deuxième phase du projet, qui démarra en janvier 2008, consistera en plusieurs actions de sensibilisation, avec notamment des séminaires, des ateliers et des tables rondes; elle débouchera sur

la publication d'un document consacré au «Dialogue interculturel par l'éducation».

La Division en charge, au sein de la Direction de l'Éducation, de la «Dimension européenne de l'éducation» est responsable de la mise en œuvre complète de la deuxième phase du projet, qui débutera en janvier 2008.



Contact:

Natia Jgenti
natia.jgenti@coe.int

Education à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme

Lors de sa réunion du 31 janvier 2007, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté le mandat du Groupe ad hoc sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (ED-EDCHR). Le Groupe ad hoc, un groupe interdisciplinaire d'experts travaillant sous l'autorité du Comité directeur de l'éducation (CDED), est composé de deux membres du CDED et de huit spécialistes de l'ECD/EDH, de la cohésion sociale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et des politiques de jeunesse. A sa réunion des 15 et 16 mars 2007, l'ED-EDCHR a élu à l'unanimité M^{me} Reinhild Otte, *Ständige Konferenz der Kultusminister der Länder der Bundesrepublik Deutschland*, à Bonn, en tant que Présidente, M. Jorma Kauppinen, conseiller d'éducation et Chef de l'Unité de l'enseignement secondaire supérieure, Comité national de l'éducation à Helsinki, Finlande en tant que Vice-Président et

M. César Bîrzea, Directeur de l'Institut des sciences de l'éducation à Bucarest, Roumanie, en tant que membre du Bureau.

Rôle de l'ED-EDCHR

Conformément à son mandat, le Groupe a pour tâche principale de conseiller le Comité directeur de l'éducation (CDED) sur la mise en œuvre des trois lignes d'action du programme d'activités 2006-2009 ECD/EDH – élaboration de politiques éducatives et inclusion sociale, nouveaux rôles et compétences des enseignants et autres personnels éducatifs en matière d'ECD/EDH et gouvernance démocratique des établissements pédagogiques; il tiendra également compte des résultats de l'Année européenne 2005 de la citoyenneté par l'éducation. De plus, le Groupe cherchera à promouvoir la coopération avec d'autres organisations internationales dans le domaine de l'ECD/EDH et

assistera les Etats membres pour des questions liées à ses travaux et, le cas échéant, par l'intermédiaire du réseau des coordinateurs ECD/EDH. La promotion des droits de l'homme, de la démocratie participative et de l'état de droit par l'éducation sont autant de facteurs permettant aux activités du Groupe de contribuer aux valeurs essentielles et aux activités du Conseil de l'Europe. Avant la fin de l'année 2008, le Groupe consultatif effectuera une évaluation des travaux réalisés et, le cas échéant, il peut demander à ce que son mandat soit prolongé d'une ou deux années supplémentaires.

Contact:

Ólöf Ólafsdóttir
olof.olafsdottir@coe.int



Le Conseil de l'Europe coorganise un symposium sur «Les universités, la culture démocratique et les droits de l'homme»

Le Conseil de l'Europe a coorganisé avec un partenaire des Etats-Unis, le Consortium international pour l'enseignement supérieur, la responsabilité civile et la démocratie, un symposium sur «Les universités, la culture démocratique et les droits de l'homme» qui s'est tenu les 29 et 30 mars 2007 à l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie, et a rassemblé une soixantaine de décideurs en matière enseignement supérieur venus des Etats-Unis, d'Europe, du Canada, d'Egypte, du Mexique et de Corée du Sud. Figuraient notamment au nombre des représentants du Conseil de l'Europe M. Gabriele Mazza, Directeur de l'Education, M. Josef Jařab, Sénateur et ancien membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Radu Damian, Vice-Président du Comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche (CDESR) et M. Krzysztof Ostrowski, qui a présidé le CDESR et, plus récemment, le Comité ad hoc d'experts pour l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation.

Le symposium faisait suite au Forum sur la responsabilité de l'enseignement supérieur pour une culture démocratique qui s'est tenu au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, les 22 et 23 juin 2006. Il a aussi porté sur les relations entre la culture démocratique et le dialogue interculturel, dans la perspective de faire appel au réseau d'activités en matière de dialogue interculturel.

Le symposium a également débouché sur un certain nombre de propositions d'activités à mener, comme la traduction en plusieurs langues de la Déclaration adoptée par le Forum en juin 2006. Ce projet, coordonné par le *De Anza College* de Californie, est actuellement en cours de réalisation.

Le Consortium international s'est réuni au siège du Conseil de l'Europe les 4 et 5 octobre afin notamment d'examiner comment les participants au projet pourraient célébrer la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre.

D'autres informations sur le symposium et sur les suites données au Forum de juin en coopération avec le Consortium international sont disponibles sur le site web <http://dc.ecml.at/>. D'importantes améliorations ont été apportées à ce dernier pendant l'été grâce au travail de Jessica Bartos, qui a passé deux mois au Conseil de l'Europe dans le cadre d'un stage financé par l'Université of Pennsylvanie.

Contact:

Josef Huber
josef.huber@coe.int



Sjur Bergan

sjur.bergan@coe.int



Conférence du CELV 2007: mise en place de réseaux pour les professionnels en langues à Graz, en Autriche

Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) a célébré la fin de son deuxième programme à moyen terme (2004-2007) en organisant une conférence à grande échelle consacrée au thème de ce programme: «Les langues pour la cohésion sociale – L'éducation aux langues dans une Europe multilingue et multiculturelle». L'événement, qui a eu lieu du 27 au 29 septembre 2007 à l'Université Karl-Franzens de Graz, a rassemblé quelque 250 professionnels en langues issus d'Europe et du monde entier.



Lucija Cok, Rectrice de l'Université de Primorska et ancien ministre de l'Éducation de Slovénie et Adrian Butler, Directeur du CELV

La conférence du CELV 2007 a servi de plate-forme permettant aux professionnels en langues de présenter leur travail concernant le développement et la mise en œuvre d'instruments et d'outils pour l'amélioration de l'enseignement et l'apprentissage des langues afin de favoriser une meilleure cohésion sociale sur notre continent. Quatre domaines thématiques correspondant aux sous-thèmes du programme du Centre ont été sélectionnés: diversité linguistique et sociale, communication interculturelle, développement des enseignants et approches innovantes.

La conférence a fait l'état des travaux actuels dans ce domaine sur la base tout d'abord des résultats des 21 projets organisés dans le cadre du programme du Centre depuis 2004, lesquels ont été présentés par les coordinateurs de ces projets. Afin de donner aux débats une portée plus étendue, le Centre a également invité des experts internationaux n'ayant pas participé aux activités à apporter leur contribution. Ces présentations ont été effectuées au cours de

sessions de travail parallèles correspondant aux quatre domaines thématiques de la conférence.

Dans le cadre de présentations plénières, des invités d'honneur ont enrichi le programme en abordant, dans une perspective européenne et internationale, le rôle des politiques éducatives linguistiques et leurs enjeux politiques dans la promotion d'une meilleure cohésion sociale.

Il s'agissait de:

- Lucija Cok, Rectrice de l'Université de Primorska et ancien ministre de l'Éducation de Slovénie;
- Joseph Lo Bianco de l'Université de Melbourne;
- Harald Hartung, Chef de l'unité Politique pour le multilinguisme de la Commission européenne;
- Joseph Sheils, Chef du Service des politiques linguistiques et de la formation en langues du Conseil de l'Europe.

Un résumé des discussions dans les groupes de travail et un panel de discussion sur les résultats et les défis soulevés par la conférence ont contribué aux conclusions de l'événement, qui ont servi de bases de réflexion pour l'orientation des futures réformes et des développements dans la pratique de l'enseignement et l'apprentissage des langues en Europe. Sous la modération de Dagmar Heindler, membre autrichien du Comité de direction du CELV, les locuteurs suivants sont intervenus:

- Carol Taylor, Présidente de CERCLES;
- Terry Lamb, Président de la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes (FIPLV);
- Janina Zielinska, Vice-Présidente de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF);
- Gé Stoks, rédacteur de la revue BABYLONIA et formateur d'enseignants à la Alta Scuola Pedagogica di Locarno;
- Anne Gallagher, Directrice du Centre de langues, Université nationale d'Irlande.

La conférence s'est achevée avec le lancement du troisième programme à moyen terme du Centre 2008-2011 intitulé «Valoriser les professionnels en langues: Compétences - Réseaux - Impact – Qualité». Les résultats des projets du deuxième programme à moyen terme du CELV – publications, CD-Rom, rapports, sites web, supports – ont été présentés tout au long de la conférence dans le cadre de la Foire aux projets. Ces résultats seront sous peu disponibles sur le site web du CELV (www.ecml.at)



La Foire aux projets du CELV



La conférence a été retransmise sur Internet afin de permettre à toutes les personnes intéressées de profiter de l'événement. L'enregistrement est encore disponible en ligne à l'adresse suivante: www.ecml.at/conference.

Le CELV souhaite remercier l'Université Karl-Franzens de Graz (*Institut für Anglistik, Institut für Romanistik et Institut für Germanistik*) et l'Österreichisches Sprachenkompetenzzentrum (ÖSZ) pour leur coopération active dans la préparation de la conférence.

Contact:

Adrian Butler
adrian.butler@ecml.at



Susanna Slivensky
susanna.slivensky@ecml.at



CDESR – une plateforme pour construire, en Europe, une société du savoir reposant sur les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe

Avec pour membres des représentants des 49 Etats parties à la Convention culturelle européenne, le Comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche (CDESR) constitue, pour les fonctionnaires et les universitaires, une plateforme paneuropéenne exceptionnelle leur permettant d'examiner les questions relatives à la réforme de l'enseignement supérieur, dans le contexte du processus de Bologne et au delà.

Sa participation notable aux organes de pilotage du processus de Bologne a permis au CDESR de jouer un rôle majeur dans le processus de Bologne en influant sur l'élaboration des politiques, et plus particulièrement en introduisant les valeurs fondamentales de démocratie et de droits de l'homme du Conseil de l'Europe au cœur du processus de réforme de l'enseignement supérieur.

6^e réunion plénière du CDESR, Strasbourg, 20 et 21 septembre 2007



Les points saillants de la 6^e réunion plénière, qui a eu lieu les 20 et 21 septembre 2007, étaient les suivants :

- Le suivi du 3^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement (Varsovie, mai 2005);
- Les priorités concernant la contribution du Conseil de l'Europe à l'espace européen de l'enseignement supérieur 2007-2009;

- La responsabilité de l'enseignement supérieur pour la culture démocratique;
- La contribution de l'enseignement supérieur au dialogue interculturel;
- Le projet du CDESR sur le thème «l'université entre humanisme et marché».

Radu Damian, Roumanie, élu président du CDESR



Le CDESR a élu comme président M. Radu Damian, Roumanie (membre du gouvernement pour le premier mandat 2007–2009) et comme vice-président M. Virgílio Meira Soares, Portugal (universitaire, élu pour le premier mandat 2007-2009).

Un mot du président sortant du comité

Juste avant la 6^e session plénière, le président sortant du comité, M. Luc Weber, recteur émérite de l'université de Genève, a accepté de répondre à quelques questions sur la façon dont il conçoit le rôle du comité dans le secteur de l'enseignement supérieur et sur sa vision de l'avenir.

Question: Vous avez été président du CDESR au cours des deux dernières années et avez participé à son Bureau et à d'autres réunions pendant de nombreuses années; comment concevez vous le rôle du CDESR dans le secteur de l'enseignement supérieur européen?

Luc Weber: J'ai siégé au sein de ce comité pour la première fois en tant qu'universitaire membre de la délégation suisse, il y a douze ans, ce qui nous reporte à 1995. Je suis devenu membre du Bureau du CDESR en 1999 et j'ai, à ce titre, participé à ses travaux pendant quatre ans avant de devenir vice-président, puis d'être élu, en 2005, président du comité.

Je dois dire que j'ai été le témoin de nombreux changements au cours de ces douze années. Tout d'abord, le processus de Bologne a été étendu aux pays de l'Europe du Sud Est ainsi qu'à plusieurs Etats de la Communauté des Etats Indépendants (CEI), ce qui a plus ou moins coïncidé avec l'adhésion des nouveaux pays au Conseil de l'Europe. A présent, le processus de Bologne comprend presque tous les Etats parties à la Convention culturelle européenne, qui est le cadre géographique de toute adhésion éventuelle au processus de Bologne. L'extension du cadre à tous les Etats parties à la convention culturelle, alors qu'il ne regroupait au départ que quelques pays de l'Union européenne, est ce qui a donné au processus de Bologne un caractère européen au vrai sens du terme. Avant 2003, date à laquelle cette décision a été prise, nous aurions pu nous retrouver avec un espace européen de l'enseignement supérieur qui, officiellement, aurait exclu, par exemple, la Russie et l'Ukraine dont les effectifs réunis de la population représentent quelque 200 millions d'habitants.

Depuis 1995, le Comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est réellement développé. Ses travaux ont été mieux circonscrits et axés sur d'importantes questions relatives à l'enseignement supérieur. Pour un comité comme le nôtre, il est important d'être en phase avec le Conseil de l'Europe, en s'intéressant à des questions qui correspondent aux valeurs fondamentales de l'Organisation comme la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit. En même temps, il est essentiel de rester en phase avec les autorités chargées de l'enseignement supérieur, les décideurs et les universitaires. C'est pourquoi nos activités doivent être ciblées sur les priorités du Conseil de l'Europe mais aussi sur les problèmes de l'enseignement supérieur. C'est un équilibre subtil à maintenir.



Dans le domaine de l'enseignement supérieur, ce qui rend le Conseil de l'Europe et le CDES intéressants, c'est qu'ils se penchent sur des sujets qui ne sont pas traités par d'autres organismes internationaux comme la Commission européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques ou l'Association européenne de l'université.

Une bonne illustration de ce que je viens de dire, c'est la question de la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur dont le complément est la responsabilité publique de l'enseignement supérieur, la façon dont nous traitons les questions de gouvernance de l'enseignement supérieur et de l'université en tant que site de citoyenneté démocratique. Un autre exemple est la manière dont nous abordons les questions relatives à la garantie de la qualité – le triangle formé par la responsabilité publique, la gouvernance et l'assurance qualité.

Q: Quelle est votre plus grande réalisation en qualité de président du CDES ou, si vous préférez, la plus grande réalisation du CDES?



M. Luc Weber, président sortant du CDES, recteur émérite de l'université de Genève

LW: Il me semble très important de faire une distinction entre présider et diriger un comité. J'ai toujours présidé mais je n'ai jamais dirigé le comité. Dans les organisations internationales, le Secrétariat permanent joue un rôle clé et nous travaillons réellement en tandem avec lui.

Pour ce qui est des réalisations, ce qui me vient immédiatement à l'esprit, ce sont les activités sur la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur. Nous avons beaucoup creusé ce sillon et nos efforts ont abouti à l'adoption d'une recommandation par le Comité des Ministres ainsi qu'à une publication importante³.

J'aime aussi le nouveau projet visant à revisiter le rôle de l'enseignement supérieur dans la société moderne. La principale faiblesse des universités européennes, c'est qu'elles ne sont pas suffisamment performantes et compétitives. Le danger, cependant, est de s'orienter vers un trop grand souci de la performance et de la compétitivité, en oubliant les valeurs fondamentales. Dans ce projet, nous nous penchons sur le rôle majeur que jouent les universités dans la création de sociétés durables, en abordant le développement durable dans une optique tout à fait mondiale.

Le projet sur la culture démocratique dans l'enseignement supérieur est très intéressant, même si j'étais sceptique au début. Il est regrettable que ce projet, qui attire grandement l'attention des universités

américaines, recueille une adhésion insuffisante de la part des universités européennes. Les gouvernements, je tiens à le souligner, devraient exercer, à cet égard, une certaine pression sur les universités.

J'apprécie beaucoup la double représentation du CDES qui rassemble à la fois des représentants gouvernementaux et universitaires travaillant main dans la main, sans aucune tension. Quand on les écoute, il est difficile de distinguer d'emblée les fonctionnaires des universitaires. A ma connaissance, il n'y a pas d'autre comité comme celui-ci en Europe; on peut donc dire qu'il y a là une véritable «valeur ajoutée» du Conseil de l'Europe, pour employer la terminologie d'aujourd'hui.

Q: Quels conseils donneriez-vous au futur président du comité?

LW: Eh bien, tout d'abord, de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes. C'est aussi un problème pour le Secrétariat. Il faut s'évertuer à convaincre les décideurs que, d'une part, notre comité œuvre à l'intégration des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe que sont la démocratie et les droits de l'homme dans le processus de réforme de l'enseignement supérieur et, d'autre part, que l'éducation joue un rôle majeur dans l'instauration de sociétés démocratiques.

L'autre défi à relever consiste à intéresser à nos activités et à attirer au CDES un nombre accru de recteurs d'université. Les recteurs sont, bien sûr, des gens très occupés et il est difficile pour eux de s'absenter de leur université. Toutefois, leur contribution est, à mon sens, très importante pour les travaux de ce comité.

Q: Une dernière question: reviendrez-vous siéger au CDES?

LW: Je m'intéresse beaucoup aux travaux de ce comité et je reviendrai certainement l'année prochaine au sein de la délégation suisse.



Contact:

Katia Dolgova-Dreyer
katia.dolgova-dreyer@coe.int

3. Luc Weber et Sjur Bergan (eds.): *The Public Responsibility for Higher Education and Research* (Strasbourg 2005: publication du Conseil de l'Europe – Série Enseignement supérieur du Conseil de l'Europe n° 2).

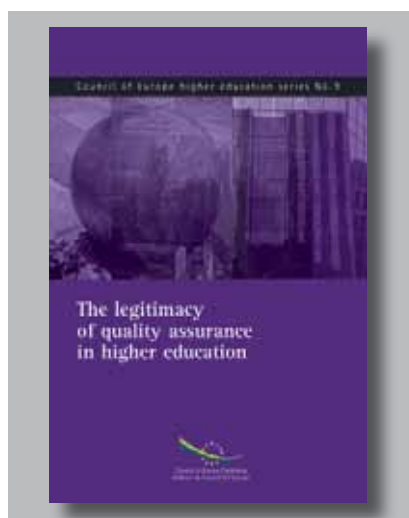
Le Conseil de l'Europe coordonne les travaux sur les cadres des qualifications

Les cadres des qualifications sont l'un des instruments essentiels de la mise en œuvre du Processus de Bologne. Ils constituent un nouveau moyen de décrire les systèmes de diplôme, et devraient mettre l'accent sur les résultats de l'apprentissage plus que sur les procédures formelles nécessaires à l'obtention d'une qualification. Ils devraient également décrire la manière dont les qualifications d'un système éducatif s'articulent au sein d'un cadre européen commun. Plus simplement, les cadres des qualifications devraient décrire ce que les apprenants sont censés savoir, comprendre et savoir faire pour chaque qualification, ainsi que la manière dont les apprenants peuvent aller d'une qualification à l'autre dans un cadre donné.

Les Ministres du Processus de Bologne ont adopté un cadre global des qualifications pour l'Espace européen de l'enseignement supérieur en 2005 et se sont également engagés à élaborer leurs propres cadres nationaux d'ici 2010. Lors de leur conférence à Londres en mai 2007, les Ministres ont noté que même si des progrès ont été réalisés au niveau de l'élaboration des cadres nationaux des qualifications à partir du cadre global, beaucoup reste encore à faire. Les Ministres ont également déclaré que:

«Conscients que cette tâche constitue un défi, nous demandons au Conseil de l'Europe d'apporter son soutien pour l'échange d'expériences sur l'élaboration de cadres nationaux des qualifications. Nous soulignons la nécessité de concevoir les cadres des qualifications de façon à encourager une plus grande mobilité des étudiants et des enseignants et à améliorer l'insertion professionnelle.»

Le Conseil de l'Europe s'acquittera de cette tâche en organisant et/ou en soutenant des manifestations européennes, nationales et régionales et en présidant un groupe de coordination dans le cadre du Processus de Bologne. La première de ces manifestations, le Forum de l'enseignement supérieur du Conseil de l'Europe sur les cadres des qualifications, s'est tenue à Strasbourg les 11 et



The legitimacy of quality assurance in higher education
 Edited by Luc Weber and Katia Dolgova-Dreyer
 Sjur Bergan (Series editor)
 Council of Europe Publishing
 Council of Europe higher education series No.9
 ISBN 978-92-871-6237-3
 (Uniquement en anglais)

12 octobre 2007, faisant également office de premier séminaire officiel du programme de travail 2007-2009 du Processus de Bologne. Le Conseil a également organisé la participation d'experts internationaux à une conférence nationale en Turquie en septembre 2007, qui a réuni les recteurs ou vice-recteurs de presque toutes les universités turques ainsi que de hauts responsables du Conseil de l'enseignement supérieur (YÖK).

Quelque 75 pays de la plupart des Etats parties à la Convention culturelle européenne ont participé à la conférence,

durant laquelle des exposés portant sur les thèmes suivants ont été présentés: la relation entre les cadres nationaux des qualifications et le cadre global de l'Espace européen de l'enseignement supérieur; le Cadre européen des qualifications pour l'apprentissage tout au long de la vie, en cours d'élaboration par la Commission européenne et qui devrait être adopté fin 2007 ou début 2008; la notion de qualification et le rôle des résultats d'apprentissage et des unités de valeur dans l'élaboration des cadres des qualifications. La conférence a également permis aux participants de découvrir trois expériences nationales pertinentes concernant la Hongrie, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande. Cette dernière a été choisie car, avec l'Australie et l'Afrique du Sud, elle fait œuvre de pionnière en la matière. En outre, une partie de la conférence était consacrée à des discussions de groupes de travail, qui ont permis aux participants d'examiner plus attentivement certaines questions relatives à l'élaboration de leurs cadres nationaux.

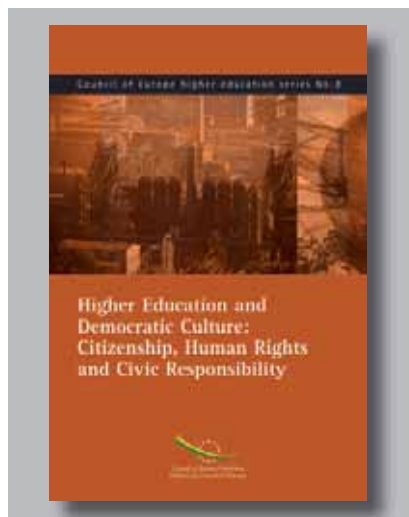
Le nouveau groupe de coordination a tenu sa première réunion à Strasbourg le 26 novembre, et le Royaume-Uni organisera une conférence européenne sur les résultats d'apprentissage en Ecosse en février 2008. Le ministère de l'Education de Serbie et le Conseil de l'Europe ont organisé pour leur part une conférence ministérielle régionale sur les cadres des qualifications à Belgrade les 1^{er} et 2 novembre, dans le cadre du programme de la Présidence serbe du Conseil de l'Europe. Enfin, plusieurs pays organiseront des manifestations nationales et régionales.

Contact:

Sjur Bergan
 sjur.bergan@coe.int

Une autre publication

Higher education and democratic culture: citizenship, human rights and civic responsibility
 Josef Huber and Ira Harkavy, editors
 Council of Europe Publications
 Council of Europe higher education series No.8
 ISBN 978-92-871-6274-8
 (Uniquement en anglais)



Education des enfants roms en Europe

«Vers une éducation de qualité pour les enfants roms: la transition entre l'éducation préscolaire et primaire»

Réunion d'experts Conseil de l'Europe/UNESCO



Education des enfants roms en Europe

La réunion d'experts sur le thème «Vers une éducation de qualité pour les enfants roms: la transition entre l'éducation préscolaire et primaire», tenue les 10 et 11 septembre 2007, a été organisée dans le cadre du projet «Education des enfants roms en Europe» du Conseil de l'Europe, lancé en 2003, conformément à la Recommandation R(2000)4 sur l'éducation des enfants roms. Cette réunion s'inscrit également dans le cadre des activités de l'UNESCO en faveur de l'éducation des enfants en difficulté et des suites au Rapport mondial de suivi pour 2007 du programme «Education pour tous», intitulé «Un bon départ: éducation et protection de la petite enfance».



La réunion a visé à contribuer à l'inclusion des enfants roms dans l'éducation de base en améliorant leur accès à l'éducation préscolaire et la transition vers une éducation primaire de qualité. Les objectifs spécifiques ont été de mettre en commun des politiques et pratiques éducatives prometteuses en matière d'éducation préscolaire des enfants roms et de transition du préscolaire vers l'éducation primaire, de définir des domaines d'action permettant d'améliorer l'accès des enfants roms à l'éducation et de susciter des partenariats au sein des pays européens et entre ces pays.

La Directrice Générale de l'Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport du Conseil de l'Europe, M^{me} Gabriella Battaini-Dragoni et la Sous-Directrice Générale Adjointe pour l'Education de l'UNESCO, M^{me} Ana Luiza Machado ont ouvert la réunion en soulignant l'importance d'un renouvellement dans les efforts aux plans politique et pratique, afin que l'enseignement général et les programmes préscolaires soient intégrateurs et permettent aux enfants roms d'éprouver le plaisir de suivre dès l'école maternelle un apprentissage avec les enfants non roms.



Pour chaque pays, un triangle représentatif composé de fonctionnaires des ministères de l'éducation, de membres de la société civile rom et d'enseignants et/ou formateurs, a participé à la réunion. Les organisations internationales actives dans le domaine de l'éducation des Roms y ont également participé (Roma Education Fund, OSCE/ODHIR, Le Forum Européen des Roms et des Gens du Voyage, UNICEF, Save the Children, Open Society Foundation, OCDE, etc.).

Matéo Maximoff



A l'issue de la première journée, une exposition de photographies de l'écrivain d'origine rom, Matéo Maximoff, a été inaugurée en présence de sa fille, Nouka Maximoff. Un accompagnement musical était interprété par les joueurs de jazz manouches, Ninine et Rocky Garcia.



La réunion d'experts a permis de dresser le bilan des politiques et programmes existants et de faire connaître des méthodes qui méritent d'être reproduites. Elle a relevé les problèmes

clés et jeté les bases nécessaires à l'élaboration de lignes directrices destinées à inspirer l'action des décideurs politiques, des enseignants et des médiateurs des communautés. Elle a permis également d'élaborer plusieurs recommandations appelées à être examinées par le Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe, dans le but de vaincre les diverses formes de discrimination systématiques que rencontrent les enfants roms dans l'accès aux services et à l'enseignement préscolaires et de créer un environnement favorable et positif dans lequel ces enfants puissent apprendre et se sentir à l'aise.

Le suivi de la réunion d'experts sera organisé à l'invitation du ministère de l'Education et des sports de la Slovaquie, en 2008.



Contact:

Aurora Ailincăi
aurora.ailincăi@coe.int

Flash info

- Coopération entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne dans le cadre d'un projet de recherche sur les indicateurs pour la citoyenneté active

Un réseau de chercheurs, chargé depuis l'automne 2005 de travailler sur des indicateurs pour la citoyenneté active, s'est réuni à Strasbourg du 2 au 4 juillet. Ce projet est un exemple d'une coopération renforcée entre les deux organisations. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont récemment signé un Memorandum d'accord qui stipule la nécessité d'accroître la coopération et d'assurer la coordination d'action sur des questions d'intérêt mutuel. Pour plus d'information sur ce projet, voir: <http://crell.jrc.ec.europa.eu>; et <http://www.coe.int/edc>

- la Bosnie-Herzégovine a adopté une loi-cadre pour l'enseignement supérieur

En juillet 2007, la Bosnie-Herzégovine a adopté une loi-cadre pour l'enseignement supérieur. Cette loi est la première pierre dans le processus de normalisation de l'enseignement supérieur dans tout le pays, accordant à l'étudiant et à l'enseignant une mobilité plus grande tant en Bosnie-Herzégovine qu'à l'étranger et une meilleure gestion de l'université en intégrant les universités dans une unité juridique. L'adoption de la loi a également une importance politique car elle montre aux autres pays impliqués dans le Processus de Bologne l'engagement de la Bosnie-Herzégovine dans l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. De plus, l'adoption de la loi

représente un engagement que les autorités bosniaques avait pris au moment de leur adhésion au Conseil de l'Europe en 2002. En tant qu'agence pilote de développement de la législation dans le domaine de l'éducation, le Conseil de l'Europe a commencé à aider les Autorités bosniaques à élaborer un projet de loi il y a quatre ans et demi, et, avec nos partenaires internationaux, à soutenir son passage politique.

- 13^e Congrès mondial des associations d'éducation comparée, 5 septembre, Sarajevo.



L'Adjointe au Directeur de l'Education, M^{me} Ólöf Ólafsdóttir, a été invitée à prendre la parole à l'occasion du Congrès mondial des associations d'éducation comparée (www.wcces2007.ba). Le congrès, qui s'est tenue à Sarajevo durant la première semaine de septembre, a porté sur le dialogue interculturel, et près de 800 participants sont venus du monde entier pour y assister.



L'intervention de M^{me} Ólafsdóttir a concerné le thème intitulé «Promouvoir un dialogue interculturel par l'éducation – contribution du Conseil de l'Europe». Ce discours a été l'occasion de mettre en évidence les différents aspects des travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation interculturelle et dans d'autres domaines. Le discours intégral sera publié dans les conclusions du Congrès.

- Langues de scolarisation dans un cadre européen des langues de l'éducation: apprendre, enseigner, évaluer

La Division des Politiques linguistiques a tenu sa seconde conférence intergouvernementale sur les politiques et les standards pour les langues de scolarisation à Prague du 8 au 10 novembre 2007. Organisée en coopération avec le ministère de l'Éducation, de la jeunesse et du sport de la République tchèque, cette conférence avait trois objectifs: informer les participants sur les activités menées depuis la dernière conférence à Strasbourg (novembre 2006); recueillir auprès des participants des informations pour déterminer la manière dont un cadre de référence pour les langues de l'éducation devrait être développé, en particulier en ce qui concerne la relation entre la langue comme discipline et la langue en tant que vecteur d'enseignement des autres disciplines; développer de nouveaux contacts et renforcer les réseaux existants pour développer le projet.



Seconde conférence intergouvernementale sur les politiques et les standards pour les langues de scolarisation, Prague, 8-10 novembre 2007.

Les participants ont examiné la question de savoir s'il est possible de définir des niveaux minimaux de compétences en langues et autres compétences de communication (sémiotiques) dans le curriculum, basés sur des analyses entreprises sur un certain nombre de thèmes – histoire, mathématiques, sciences – à l'issue de l'enseignement primaire (au moment où l'élève passe d'un seul enseignant à plusieurs) et de l'enseignement obligatoire (la série d'études est disponible en ligne). L'accent a été mis sur l'équité des chances pour les élèves issus de milieux défavorisés et sur le meilleur usage de l'évaluation.

Les travaux en cours visant l'élaboration d'un cadre de référence ont été perçus comme très utiles. Les perspectives pour son développement ont été présentées dans l'objectif de promouvoir une approche holistique de l'éducation aux langues incluant non seulement les langues de scolarisation mais aussi les langues étrangères et les langues des minorités lorsque celles-ci ne sont pas langue d'enseignement.



Un groupe de travail va entreprendre la prochaine étape en vue de l'élaboration du cadre de référence, prenant en compte les points de vue exprimés par les délégués.

- Lancement d'un nouveau projet triennal d'enseignement supérieur

Le nouveau projet de l'enseignement supérieur sur le thème «L'université entre humanisme et marché: vers une redéfinition de ses valeurs et fonctions pour le XXI^e siècle» a été lancé les 20 et 21 novembre 2007, à Strasbourg.

La conférence d'ouverture est intitulée «Les nouveaux défis pour l'enseignement supérieur européen – Gérer la complexité d'une société mondialisée».

Pendant deux jours, des responsables de haut niveau en matière d'enseignement supérieur se réuniront pour répondre à des questions et se pencher sur des problèmes de fond tels que:

- Quels défis posés à la viabilité sociétale les individus et les sociétés modernes doivent-ils relever?
- Quelle est la contribution de l'enseignement supérieur à la viabilité sociétale et quelle doit en être la teneur?
- Quels types de défi l'enseignement supérieur doit-il relever dans les sociétés modernes? Comment y fait-il face?

- Quel type de connaissances/valeurs est nécessaire pour permettre aux citoyens d'agir dans les sociétés modernes, tant au niveau individuel que collectif?
- Comment les établissements d'enseignement supérieur doivent-ils procéder pour transmettre ces types de connaissances?

Le projet se déroulera jusqu'en 2010 et chacune de ses phases aura pour pivot une grande conférence ouverte à tous les Etats parties à la Convention culturelle européenne ainsi qu'à d'autres délégations et observateurs auprès du CDESR et à d'autres parties intéressées, sur invitation.

- Outils introduits par le Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme dans «L'ex-République yougoslave de Macédoine»

Le Conseil de l'Europe et l'OSCE ont lancé en partenariat un projet dans «L'ex-République yougoslave de Macédoine» pour soutenir l'éducation à la citoyenneté démocratique/éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH). Ce projet a pour objectif de promouvoir la riche collection d'outils développée par le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'ECD/EDH – également désignée «mallette ECD» – au profit des enseignants et des jeunes de «L'ex-République yougoslave de Macédoine».

réseaux et la coopération dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique. Une réunion régionale sur le développement du curriculum a été accueillie par les autorités slovènes du 22 au 24 novembre 2007. Cette initiative bénéficie des synergies avec les autres organisations internationales de manière complémentaire; les travaux sont exécutés en partenariat avec l'OSCE dans le cadre de leur projet «Education durable aux droits de l'homme pour les enfants».

Pendant la période de six mois (juillet-décembre 2007, le Conseil de l'Europe, en coopération étroite avec le Bureau d'information de Skopje, a conduit une série de sessions de formation pour les formateurs d'enseignants et a utilisé comme base de travail le manuel «Explorons les droits des enfants» – 9 projets sommaires à l'usage du primaire.

Cette avancée légère mais significative permet d'espérer qu'il ne s'agit que du début d'une coopération dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme dans «L'ex-République yougoslave de Macédoine».

- Vidéo enseignement supérieur et culture démocratique

Afin de marquer la Journée internationale des Droits de l'homme le 10 décembre, le Réseau pour l'enseignement supérieur et la culture démocratique a lancé un vidéo présentant cette



Conférence de lancement du projet ECD/EDH à Skopje, 8-9 décembre 2007

Le contexte de cette initiative est triple: d'une part, les ministres de l'Education se sont engagés à favoriser l'éducation à la citoyenneté démocratique lors de la Conférence permanente des ministres européens de l'éducation qui s'est tenue à Istanbul en 2004. En effet, ce projet est mis en œuvre en coopération avec le ministère de l'Education et de la Science et arrive au bon moment – dès l'année scolaire 2007/2008, l'éducation civique est enseignée en tant que sujet à part entière dans les établissements primaires dans «L'ex République yougoslave de Macédoine».

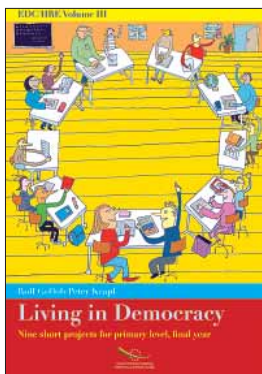
Le Conseil de l'Europe soutient également des initiatives régionales en Europe du Sud-Est, y compris la création de

initiative de coopération entre le Conseil de l'Europe et le Comité directeur américain du consortium international pour l'enseignement supérieur; la responsabilité civique et la démocratie. La Déclaration adoptée lors du Forum de juin 2006 appelle les institutions participantes à entreprendre des activités en particulier autour de la Journée internationale des Droits de l'homme.



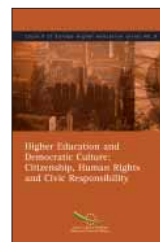
Regardez, téléchargez, distribuez la vidéo
<http://democracy.ecml.at>

Livres en bref

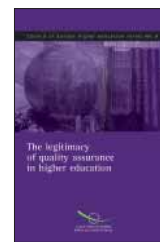


Higher education and democratic culture: citizenship, human rights and civic responsibility
Josef Huber and Ira Harkavy, editors
Council of Europe Publications
Council of Europe higher education series No.8
ISBN 978-92-871-6274-8
(Uniquement en anglais)

◀ «Living in Democracy: nine short projects for primary level, final year»
by Peter Krapf and Rolf Gollob
Le manuel sera disponible
en anglais à partir de mars 2008
(pour le commander: <http://book.coe.int>)



The legitimacy of quality assurance in higher education ▲
Edited by Luc Weber and Katia Dolgova-Dreyer
Sjur Bergan (Series editor) Council of Europe Publishing
Council of Europe higher education series No.9
ISBN 978-92-871-6237-3 (Uniquement en anglais)



Calendrier des événements - non exhaustif

Octobre

4-5, Moscou,
Fédération de Russie
Séminaire sur «Le Processus de Bologne et la Communauté des Etats Indépendants (CEI): processus de réforme de l'enseignement supérieur»
Contact: Katia Dolgova-Dreyer

8-10, Athènes,
Grèce
Débat régional: La dimension religieuse de l'éducation interculturelle
Contact: Villano Qiriazzi

10-14, Tampere,
Finlande
Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»:
CoE 2007-23.0: Inclusive Education in Focus in Vocational Education and Training*
Contact: Hélène Schmidt

11-12, Strasbourg,
France
Forum sur les cadres des qualifications
Contact: Sjur Bergan

23-28, Sulejowek,
Pologne
Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»:
CoE 2007-24.0: How to create open and safe atmosphere in school?*

29-30, Strasbourg,
France
Symposium «Apprendre l'histoire pour comprendre et vivre la diversité culturelle aujourd'hui»
Contact: Jean-Pierre Titz

Novembre

1-2, Belgrade,
Serbie
Conférence régionale sur les cadres des qualifications de l'Espace européen de l'enseignement supérieur
Contact: Sjur Bergan

Novembre (suite)

11-14, Bad Wildbad,
Conseil de l'Europe &
Autorités Allemandes
Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»:
CoE 2007-28.0: 118th European Workshop:
12th Plenary Meeting of the National Liaison Officers of the «Pestalozzi» Programme *
Contact: Hélène Schmidt

13-16, Aoste,
Italie
Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»:
CoE 2007-28.1: Le date chiave della storia europea del XX secolo*
Contact: Hélène Schmidt

14-15, Strasbourg,
France
2^e Atelier: «Politiques et pratiques de l'enseignement de la diversité socioculturelle» (ED-DS)
Contact: Villano Qiriazzi

15-18, Innsbruck,
Autriche
Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»:
CoE 2007-29.0: Nationalsozialismus und Faschismus in Nord- und Südtirol*
Contact: Hélène Schmidt

20-21, Strasbourg,
France
Conférence sur «Les nouveaux défis pour l'enseignement supérieur européen – Gérer la complexité d'une société mondialisée»
Contact: Sjur Bergan

22-24, Ljubljana,
Slovénie
3^e conférence régionale sur la mise en place d'un réseau en matière d'ECD/EDH pour l'Europe du Sud-Est (ESE)
Contact: Sarah Keating

26-30, Bologne,
Italie
Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»:
CoE 2007-30.1: Intona l'Europa: La musica come strumento di coesione sociale e di educazione alla cittadinanza democratica*
Contact: Hélène Schmidt

* Les titres des Ateliers Européens du Programme «Pestalozzi» sont indiqués dans la langue de travail utilisée pour les travaux.

Calendrier des événements - non exhaustif – (suite)

Décembre

3-7, Birmingham,
Royaume-Uni
Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»:
CoE 2007.31.2: Citizenship and Community
Cohesion*
Contact: Hélène Schmidt

5-7, CELV
Graz, Autriche
Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»:
CoE 2007.31.1: Développement de la maîtrise
des médias *
Contact: Hélène Schmidt

10-11, Strasbourg,
France
12^e réunion du Bureau du Comité Directeur
de l'Education,
Contact: Villano Qiriazzi

12-14, Bad Wildbad,
Allemagne
Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»:
CoE 2007-32.0: Europäisches Schülerportfolio*
Contact: Hélène Schmidt

17-19, Bad Wildbad,
Allemagne
Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»:
CoE 2007-33.0: Europäische Mehrsprachigkeit
zur Förderung der Europafähigkeit unserer
Schüler/innen *
Contact: Hélène Schmidt

2008

Mars

4-5, Strasbourg,
France
Séminaire de lancement du projet
«Promouvoir le dialogue interculturel
dans l'enseignement supérieur»: «Le dialogue
interculturel sur le campus universitaire»
Contact: Katia Dolgova-Dreyer

6-7, Strasbourg,
France
Session plénière du Comité Directeur
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Contact: Katia Dolgova-Dreyer

10-12, Strasbourg,
France
7^e réunion plénière du Comité Directeur de
l'Education
Contact: Villano Qiriazzi

Fin mars
Séminaire «Globalisation et image de l'autre dans
l'enseignement de l'histoire»
Contact: Jean-Pierre Titz

** Les titres des Ateliers Européens du Programme «Pestalozzi»
sont indiqués dans la langue de travail utilisée pour les travaux.*



Comment nous contacter

Venez surfer avec nous à l'adresse <http://www.coe.int> où vous aurez accès à un large éventail d'informations sur les activités et les documents du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, de la culture et du patrimoine culturel.

Tous les agents de la Direction de l'Education peuvent être contactés par fax (au numéro +33 (0)3 88 41 27 06), par poste (c/o DG IV, Direction de l'Education scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur, Conseil de l'Europe, F - 67075 Strasbourg Cedex) ou par e-mail (prenom.nom@coe.int).

Tous les ouvrages édités par le Conseil de l'Europe peuvent être commandés auprès des Editions du Conseil de l'Europe:

Tél.: +33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: +33 (0)3 88 41 39 10 – e-mail: publishing@coe.int – (website: <http://book.coe.int>)

Sauf mention contraire, les illustrations sont fournies par le Service photographique et audiovisuel du Conseil de l'Europe.

Les vues exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas
nécessairement celles du Conseil de l'Europe
ni de son Secrétariat.

Edition et coordination: Christopher Reynolds
Fax: +33 (0)3 88 41 27 06
E-mail: Bulletin.Education@coe.int



et Christiane Yiannakis

